



BULLETIN BIMESTRIEL SUR LA VEILLE INFORMATIVE ET D'ALERTE SUR LES CONDITIONS DES MENAGES PASTORAUX ET AGRO-PASTORAUX



www.maroobe.com

MARS 2024

Le bulletin de surveillance de la zone agropastorale des différentes régions du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, du Tchad et du Togo de cette période est élaboré par le Réseau Billital Maroobé (RBM) avec le soutien de partenaires (voir logo en fin de bulletin). Son système de veille pastoral s'appuie sur des relais présents sur le terrain et permettant de collecter et d'envoyer, hebdomadairement, des données portant sur les mouvements du bétail, les zones de concentration des troupeaux, la disponibilité des ressources pastorales, les vols de bétail, l'état de santé et d'embonpoint des animaux, les prix sur le marché, etc.

La démarche méthodologique adoptée s'appuie sur des enquêtes au niveau des sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM & d'ACF. La qualité des données collectées est soigneusement vérifiée, avant d'être acheminées vers le serveur du RBM (KoboToolbox). Elles sont ensuite connectées à une plateforme (Power BI) pour faire l'objet de visualisation (cartes et graphiques intelligents).

L'un des atouts majeurs du système, réside dans l'optimisation des dispositifs endogènes établis par les organisations pastorales, en s'appuyant sur un réseau d'informateurs clés.

Les informations collectées sont visualisables à travers plusieurs plateformes d'analyse d'accès public. Lien vers les Dash Board : [Dashboard Alertes](#) [Dashboard Veille pastorale](#)

ZONE DE COUVERTURE DES SYSTÈMES DE VEILLE

Elle regroupe les zones d'intervention de RBM et ACF. Ces zones sont des sous-espaces pastoraux dans 9 pays : Mali (TASSAGHT), Niger (AREN), Burkina Faso (CRUS, RECOPA), Sénégal(ADENA), Mauritanie(GNAP), Togo (PAEP-Togo), Benin (ANOPER), Nigeria (BILPAN), Côte d'Ivoire (OPEF) avec l'appui des services techniques décentralisés du Mali, du Niger et du Burkina-Faso.

FAITS SAILLANTS

- Entrée précoce dans la période de soudure pastorale qui s'annonce difficile
- Disponibilité moyenne à suffisante des ressources en pâturage et en eau
- Concentration moyenne à localement forte du bétail
- État d'embonpoint des animaux bon à passable
- Moyenne à forte tension autour des points d'eau entraînant des conflits
- Prix des céréales en légère baisse et du bétail en augmentation modérée, stabilité des des prix de l'aliment bétail : termes de l'échange défavorables pour les éleveurs
- Contexte sécuritaire dégradé avec un impact sur la mobilité des éleveurs
- Maladies des ruminants entraînant épuisement et mort

LOCALISATION DES AGENTS COLLECTEURS DES DONNEES

Pour assurer l'élaboration du présent numéro du bulletin régional, des enquêtes ont été réalisées sur le terrain par des agents relais au niveau des sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et d'ACF. La figure n° 1 ci-dessous présente la répartition spatiale des agents dans les huit pays couverts.

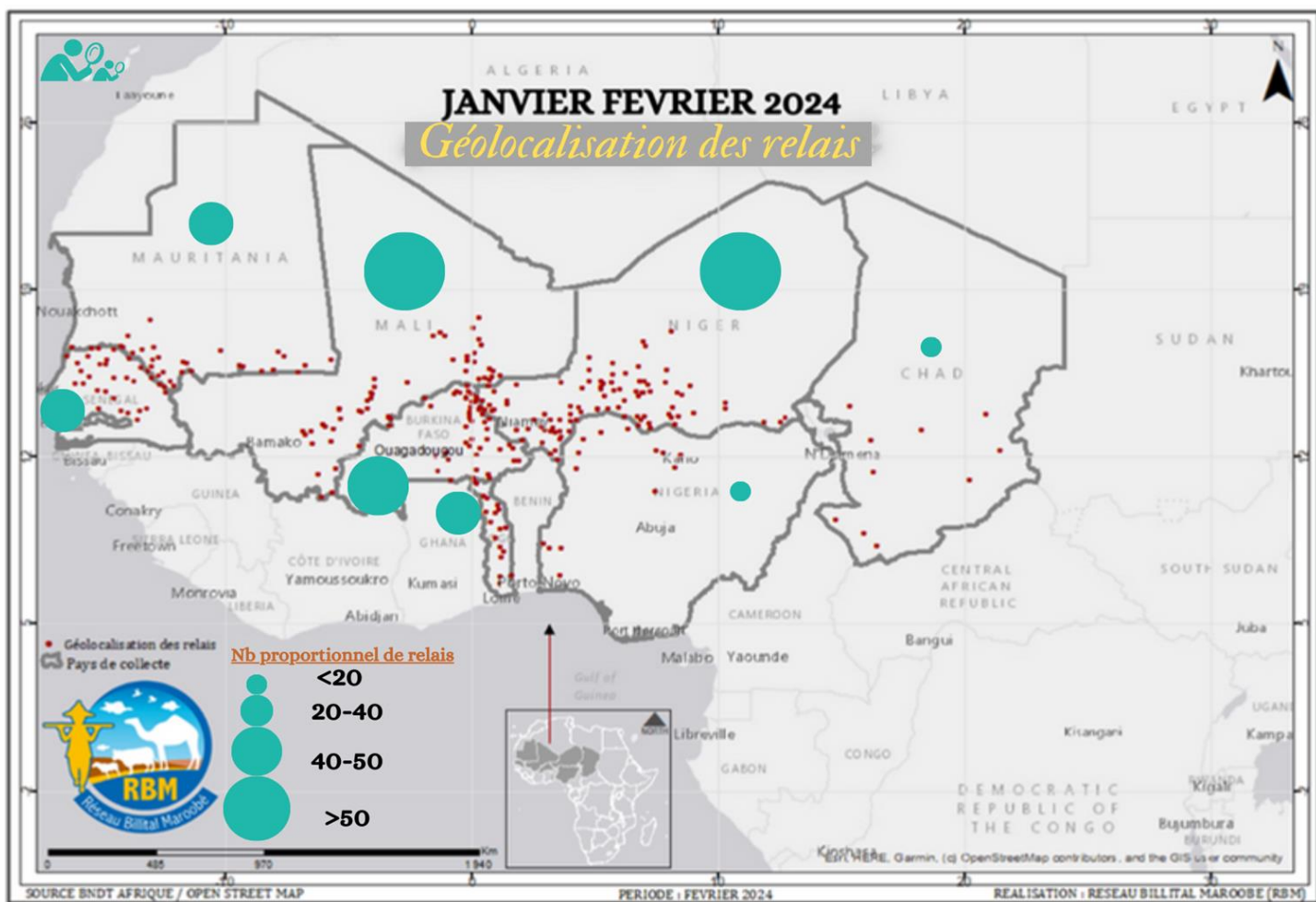


Figure n° 1: Répartition spatiale de l'ensemble des relais dans les huit pays concernés

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS DU BETAIL

Au cours de la période comprise entre janvier et février 2024, la concentration des troupeaux observée au niveau des régions et communes surveillées est jugée moyenne pour environ 75% des sites et faible pour près de 10%. Une concentration très forte du bétail est signalée dans plusieurs régions, notamment : (i) celles de Tillabéry, Tahoua et Zinder au Niger ; (ii) celles de Gao et Ségou au Mali ; (iii) celles de Brakna, Guidimakha et Gorgol en Mauritanie ; (iv) celle de Hadjar Lamis au Tchad ; et (v) celle de Tambacounda au Sénégal. Une petite fréquence de concentration faible et très faible est observée dans les régions du Centre-Sud, de l'Est et du Sahel au Burkina Faso, dans celles de Gao, Mopti et Ségou au Mali, dans la région de Gorgol en Mauritanie, dans les régions de Diffa et Maradi au Niger et dans celle de Tambacounda au Sénégal. La répartition relativement équilibrée des animaux qui est observée par les relais pourrait s'expliquer par la libération des champs en cette période de l'année et l'accès des troupeaux aux résidus culturaux. Cette situation ne doit cependant pas occulter les très fortes concentrations de troupeaux sur certains sites.

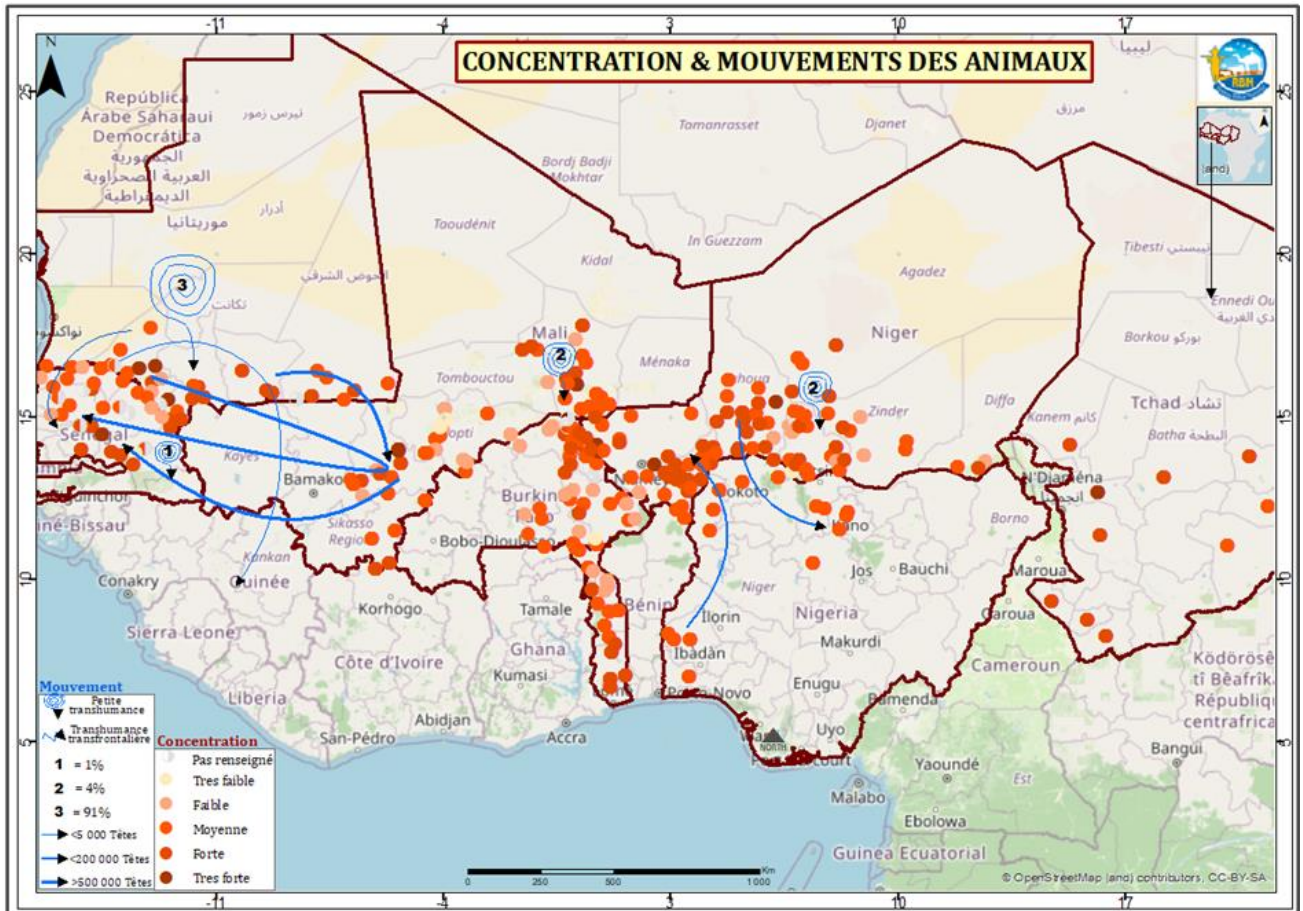


Figure n° 2 : Concentration et mouvements des animaux

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS DU BETAIL

Sur un autre plan, il a été rapporté par les relais au cours de la période considérée un important mouvement internes et transfrontaliers d'animaux dans la plupart des pays couverts par le dispositif de collecte de données. Ces déplacements ont revêtu une grande ampleur dans les régions du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Sénégal. L'effectif du bétail impliqué est évalué à plus de 900 000 têtes, toutes espèces confondues.

La volonté de se soustraire aux contraintes découlant des concentrations de bétail est à l'origine d'un départ massif de troupeaux de certains sites saturés. Ces éleveurs sont à la recherche de pâturage et de ressources en eau dans des zones où la concurrence est moins forte. Les flux les plus importants, en termes de nombre d'éleveurs et d'animaux impliqués, ont été observés dans le sous-espace Mauritanie-Mali-Sénégal. Les sous-espaces Mali-Sénégal et Niger-Nigéria occupent les deuxièmes et troisièmes rangs. Les autres axes de transhumance transfrontalière n'ont pas encore polarisé des flux importants de bétail et d'éleveurs.

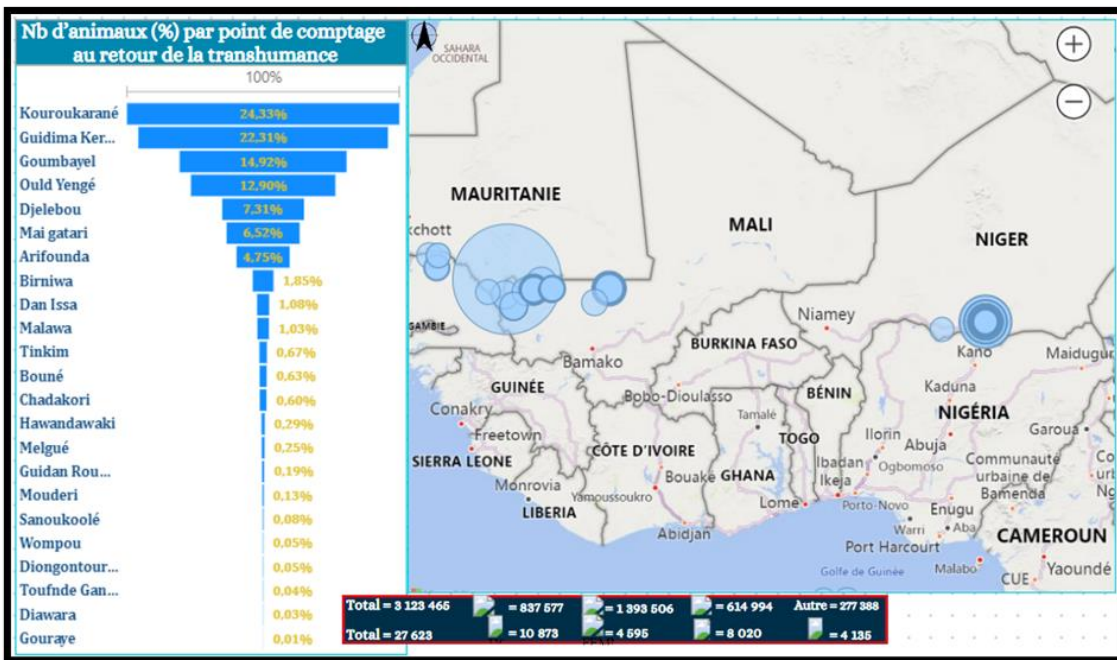


Figure n° 3 : Mouvements internes et transfrontaliers avec implication des troupeaux et des éleveurs

La situation au niveau du sous-espace Mauritanie-Mali-Sénégal est caractérisée par l'importance des flux de transhumance transfrontalière. Ces mouvements représentent 55,87% des déplacements enregistrés dans l'ensemble de la zone pastorale et agropastorale des huit pays. Les données statistiques relatives aux flux de transhumance transfrontalière sont indiquées dans la figure ci a droite

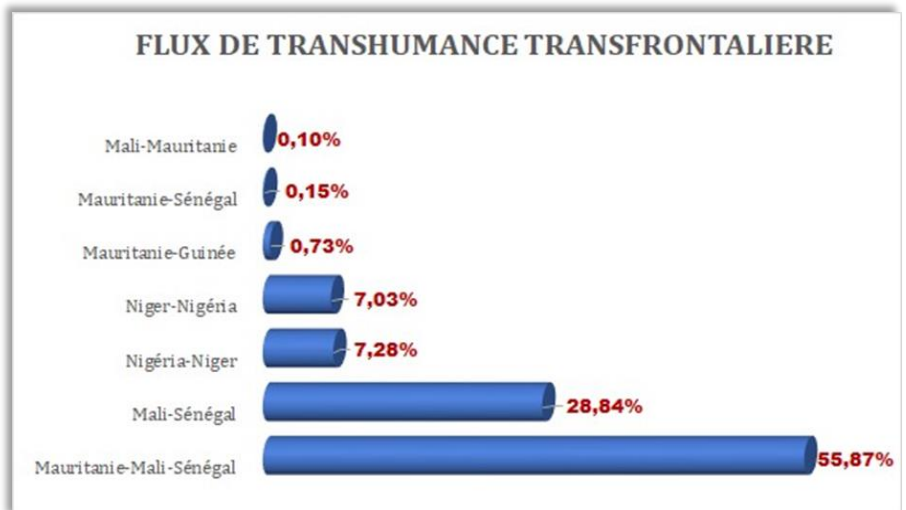


Figure n° 4 : Proportion des flux transfrontaliers

La figure n° 5 décrit l'état des ressources en pâturage au cours de la période de janvier à février 2024. Globalement, le disponible fourrager est suffisant dans la plupart des régions sur l'ensemble des huit pays. Dans la zone du Sahel central, les disponibilités fourragères les plus importantes sont signalées dans les régions suivantes : (i) Tillabéry, Maradi et Zinder au Niger ; (ii) Ségou, Koulikoro et Gao au Mali ; et (iii) Sahel, Est et Centre-Est au Burkina Faso. D'autres pays comme le Tchad, la Mauritanie, le Sénégal et le Togo disposent également d'un stock de pâturages sur pied important (figure n° 5). C'est principalement en Mauritanie et au Togo que l'état des pâturages est le plus satisfaisant en cette période de l'année.

Les relais ont rapporté un déficit fourrager dans plusieurs régions du Sahel central, notamment toutes les régions du Niger, à l'exception de celle de Zinder, l'Est et le Sahel au Burkina Faso, Gao et Ségou au Mali. Dans d'autres pays, le manque de pâturage est signalé dans les régions de Kebbi, Sokoto, Oyo, Gaduna, Ogun, Kano, Katsina au Nigéria, celles de Louga, Matam, Saint-Louis et Tambacounda au Sénégal et les régions de Chari Bguirmi et Hadjar Lamis au Tchad. Les ménages pastoraux et agropastoraux de ces zones combinent diverses stratégies d'adaptation, en vue d'accroître leurs impacts sur les conditions de vie des familles et les troupeaux.

Comparativement au bimestre précédent (novembre-décembre 2023), la disponibilité du fourrage a connu une diminution. Plusieurs sites sont passés d'une disponibilité très suffisante ou suffisante à moyenne ou insuffisante, voire très insuffisante. Cette situation s'explique par la répartition inégale des précipitations lors de la dernière saison des pluies dans un contexte de dégradation continue des écosystèmes. L'installation de la saison sèche et la lignification des fourrages herbacés ont entraîné une diminution des ressources en pâturage. La pénurie de pâturage s'accompagne d'une hausse des prix qui est enregistrée pendant la période de janvier-février 2024.

La figure n° 5 ci-dessous présente l'état des lieux des ressources fourragères au cours de la période considérée.

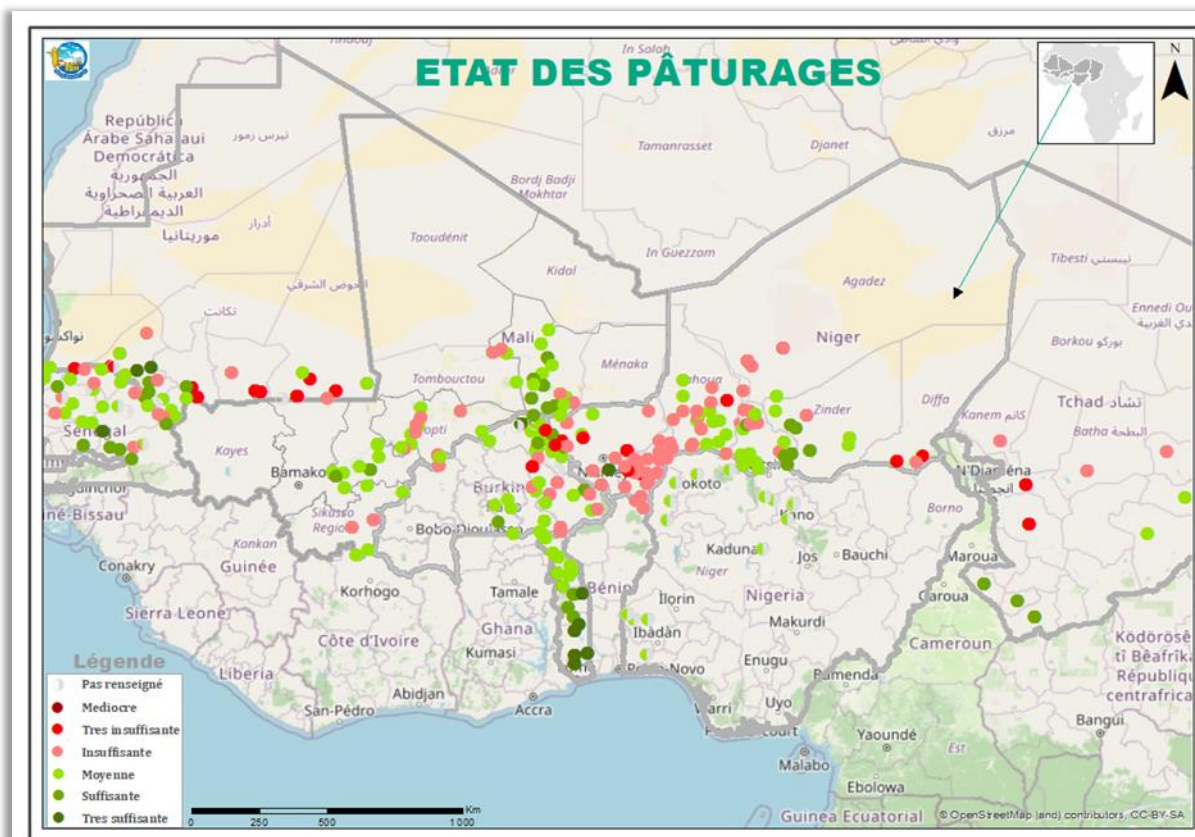


Figure n° 5 : Etat des pâturages.

L'état des ressources en eau est jugé satisfaisant au cours de la période de janvier à février 2024. En effet, les relais estiment que la disponibilité des ressources en eau est moyenne à suffisante au niveau de plus de 70% des sites. Cette situation est due au bon niveau de remplissage des mares qui a été favorisé par la pluviométrie satisfaisante enregistrée durant l'hivernage 2023. Dans certaines régions, la disponibilité des ressources en eau en cette période de l'année est liée au fait que les concentrations d'animaux restent à un niveau moyen. En revanche, dans d'autres régions, les fortes concentrations des troupeaux au niveau des sites relativement sécurisés ont impacté considérablement la disponibilité des ressources en eau. Comparativement à la période précédente (novembre-décembre 2023), la disponibilité des ressources en eau a connu une nette diminution sur l'ensemble des sites d'observation.

Il apparaît clairement que l'état des ressources en eau est fonction de la période de l'année, de la configuration de la précédente campagne d'hivernage, du niveau de concentration du bétail et des déplacements des animaux qui sont autant de facteurs aptes à atténuer ou aggraver les conflits autour de certains points d'eau. La figure n° 6 ci-dessous décrit l'état des ressources en eau au cours de la période janvier-février 2024.

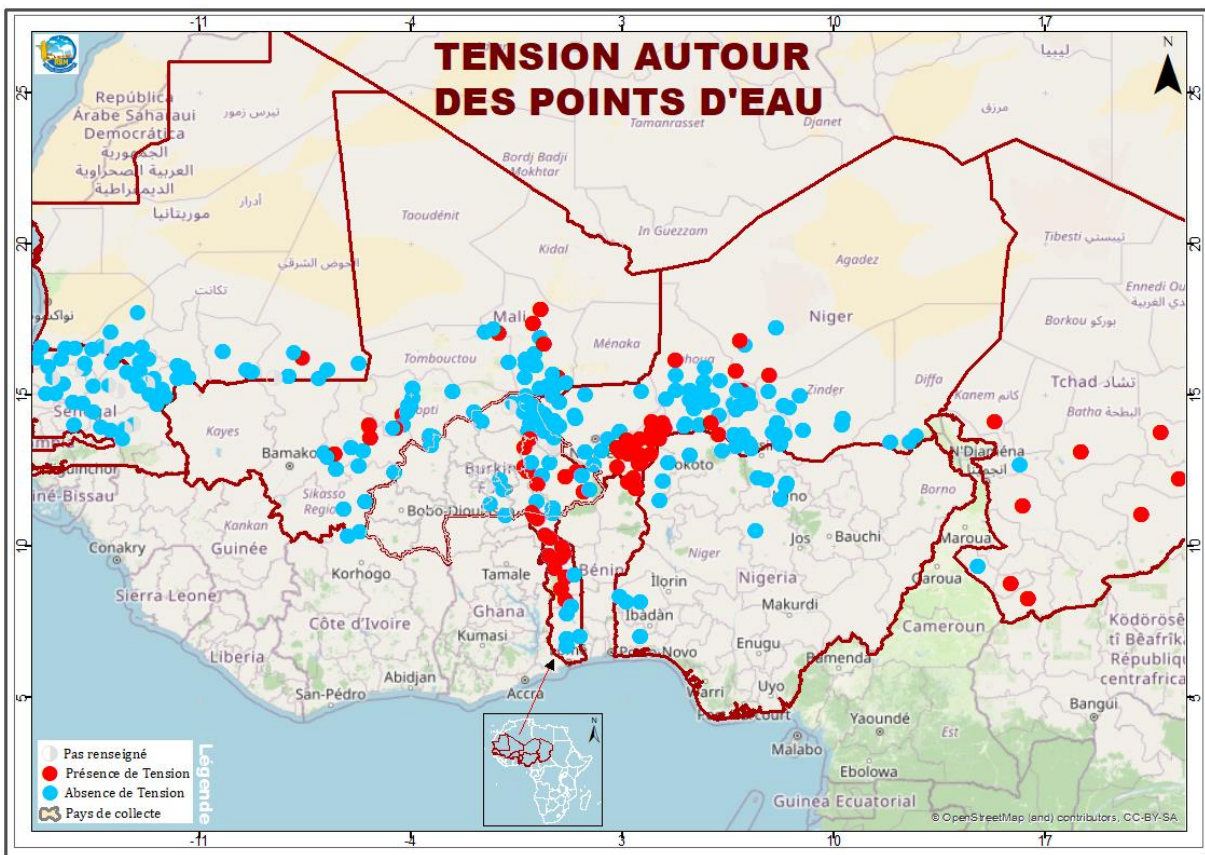


Figure n° 6 : Situations des tensions autour des points d'eau

Dans la zone du Sahel central, le niveau des tensions est élevé dans les régions suivantes : (i) Est, Sahel et Centre-Sud au Burkina Faso ; (ii) Gao, Mopti et Ségou au Mali ; et (iii) toutes les régions du Niger, sauf celle de Zinder. Ailleurs, les tensions s'expriment fortement dans les régions de : (i) Hodh El Chargui, Brakna et Gorgol en Mauritanie ; (ii) Tambacounda, Louga et Matam au Sénégal ; et (iii) Chari Bguirmi, Bata, Tandjile, Logone Occidentale, Ouaddai, Sila, Salamat et Logone orientale au Tchad. Des tensions sont signalées dans les régions des Savanes, Kara et la région centrale au Togo.

Feux de brousse

Au cours de la période de janvier 2024 à février 2024, 71 cas de feux de brousse ont été enregistrés dans six pays d'intervention de la veille pastorale. Au niveau du Sahel central, ces événements se répartissent comme suit : (i) 10 cas au Burkina Faso (7 au Sahel et 3 dans le Centre-Sud) ; (ii) 5 cas au Mali (exclusivement dans la région de Mopti) et (iii) 7 cas au Niger (régions de Tillabéry et Tahoua). Dans les autres pays, la répartition géographique du nombre des feux de brousse est la suivante : (iv) 6 cas en Mauritanie ; (v) 12 cas au Sénégal (régions de Louga, Matam et Tambacounda) ; et (vi) 31 cas au Tchad (enregistrés dans 6 régions différentes).

Comparativement à la période précédente (novembre-décembre 2023), on constate une augmentation significative du nombre de feux de brousse. Ces feux ont affecté des superficies importantes et ravagé de grandes étendues de pâturage. La figure n° 7 ci-dessous indique la localisation des feux de brousse.

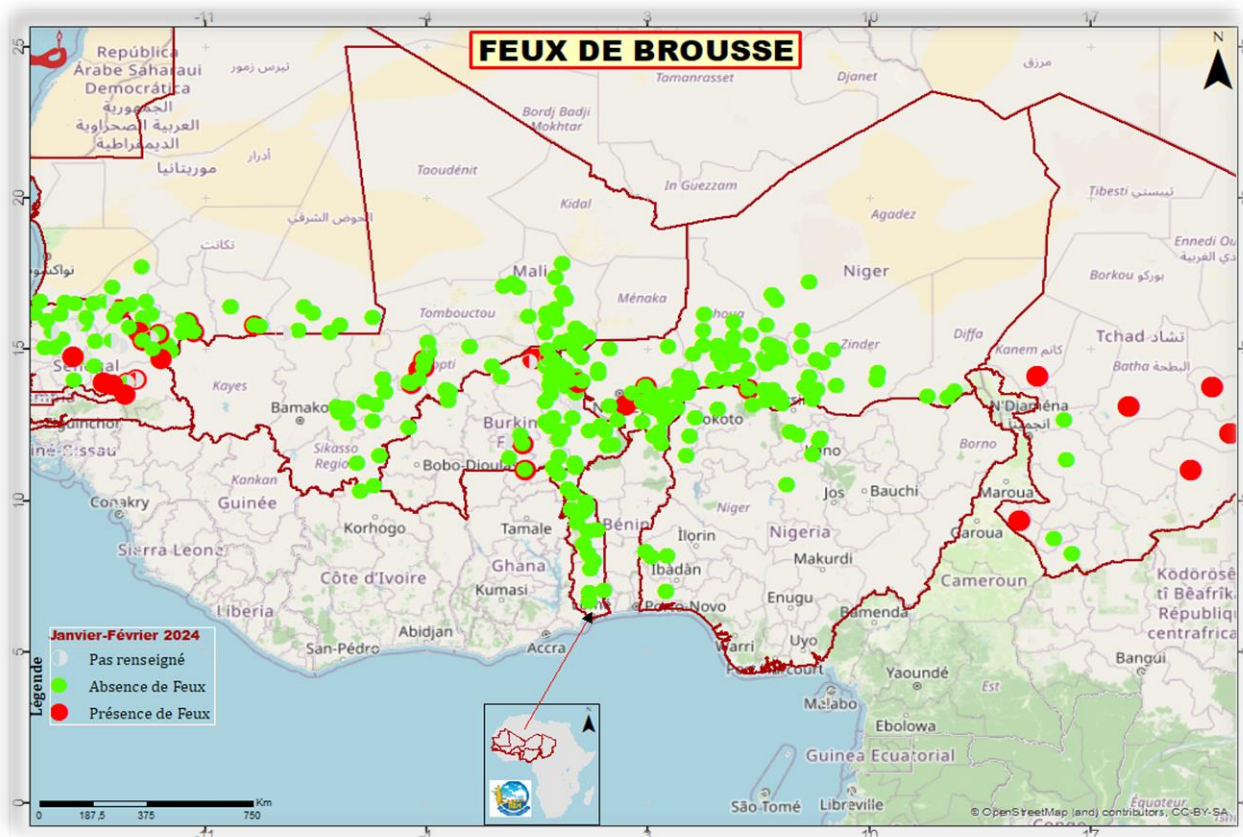


Figure n° 7 : Situations des feux de brousse

RESULTATS DU DISPOSITIF D'ALERTE

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Le pastoralisme et la transhumance sont confrontés dans les différents pays couverts par le dispositif de la veille pastorale à des facteurs croissants de vulnérabilité liés à l'intensification des aléas agro-climatiques, à l'instabilité socio-politique, à la croissance démographique, à la montée des conflits autour de l'accès aux ressources naturelles, à l'expansion de l'insécurité, etc.

Au cours de la période considérée, 24 alertes (dont 3 alertes préventives et 21 alertes liées à des événements) ont été lancées par les relais dans quatre pays (Burkina Faso, Mali, Niger et Togo), au sujet de la situation de 12 pasteurs et 660 têtes d'animaux.

Les 3 cas d'alertes préventives ont concerné 2 mouvements massifs d'animaux au Mali et au Niger et 1 déplacement tardif de troupeaux au Mali. Les risques de conflits afférents à ces mouvements inhabituels sont évalués à 75%. En ce qui concerne les 21 alertes liées à des évènements, il s'agit principalement de 5 cas de vol de bétail, 71 cas de feux de brousse, 5 enlèvements d'animaux, 3 attaques terroristes et 3 enlèvements de personnes. Ces évènements qui ont engendré un risque de conflit évalué à 14% se répartissent comme suit : (i) 2 vols de bétail au Togo ; (ii) 3 attaques terroristes et 3 enlèvements de personnes au Mali ; et (iii) 3 vols de bétail, 3 enlèvements de personnes et 3 conflits communautaires au Niger.

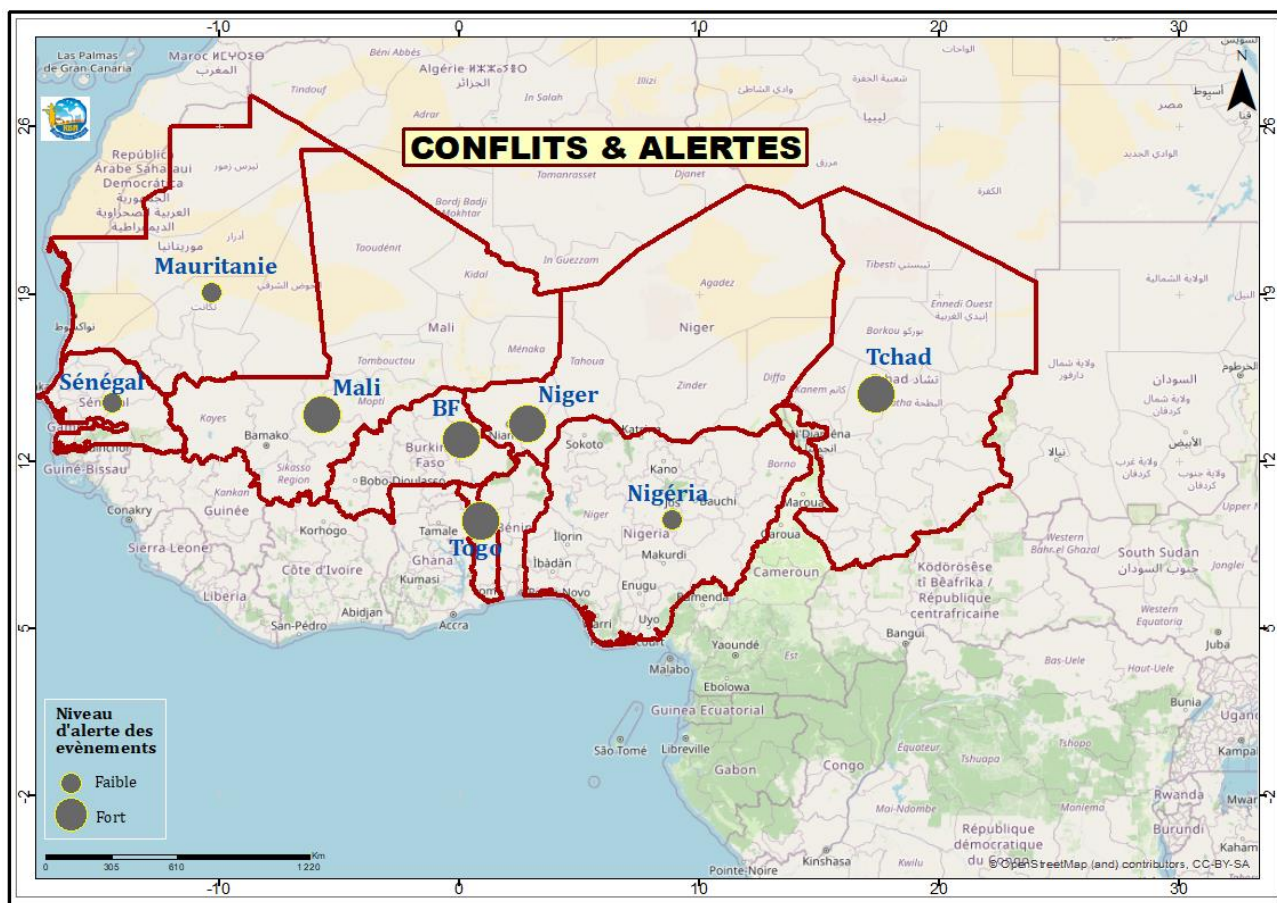


Figure n° 8 : Présentations du niveau d'alerte

La dégradation de la situation sécuritaire est préoccupante, notamment dans la zone du Sahel central. Les déplacements sont devenus très dangereux dans les espaces frontaliers (par exemple la zone de Tillabéry proche de la frontière Niger/Mali et la commune de Kantchari située à proximité de la frontière Burkina Faso/Niger). La figure ci-dessus présente le niveau d'insécurité dans les différents pays.

Au cours de la période de janvier à février 2024, les relais estiment que l'état d'embonpoint des animaux est globalement satisfaisant. Cette appréciation est cohérente avec les témoignages sur la disponibilité moyenne des ressources pastorales dans un contexte marqué par l'absence d'épizooties. Avec l'épuisement progressif des résidus cultureux, l'état d'embonpoint des animaux se dégradera de plus en plus à cause de la perte de valeur nutritive résultant de la lignification des fourrages herbacés qui constituent l'essentiel des ressources alimentaires disponibles. Le manque croissant de pâturage pendant la saison sèche incitera de nombreux éleveurs à conduire leurs troupeaux en transhumance dans d'autres régions situées à l'intérieur du pays ou au-delà des frontières nationales. La figure n° 9 ci-dessous donne des indications sur l'état d'embonpoint des animaux par pays.

La tendance générale de cet indicateur est comprise entre « moyenne » et « bonne » dans presque tous les pays d'intervention. Cette tendance est particulièrement marquée dans certaines zones, notamment : (i) la région de l'Est au Burkina Faso (communes de Botou, Madjoari et Pama) ; la région de Tillabéry au Niger (commune de Ballayara) ; et (iii) la région de Saint-Louis au Sénégal (commune de Ndiayene Pendaou). Il convient de mentionner que la fréquence de l'état d'embonpoint médiocre est 5 fois plus élevée que lors de la période précédente, surtout au Nigéria.

Il ressort de l'examen de la figure n° 9 que :

- La situation de certaines communes est encore caractérisée par un bon état d'embonpoint dans tous les pays, sauf au Nigeria ;
- Les relais du Tchad signalent un état d'embonpoint exclusivement passable et bon ;
- Plusieurs régions caractérisées par un état d'embonpoint passable pourraient basculer rapidement dans un état médiocre ou critique (régions de Tahoua et Dosso au Niger, mais aussi région centrale et partie Nord du Togo) ;
- Comparativement à la période précédente, l'état d'embonpoint a beaucoup régressé, même si l'on observe une très légère stabilité par endroit.

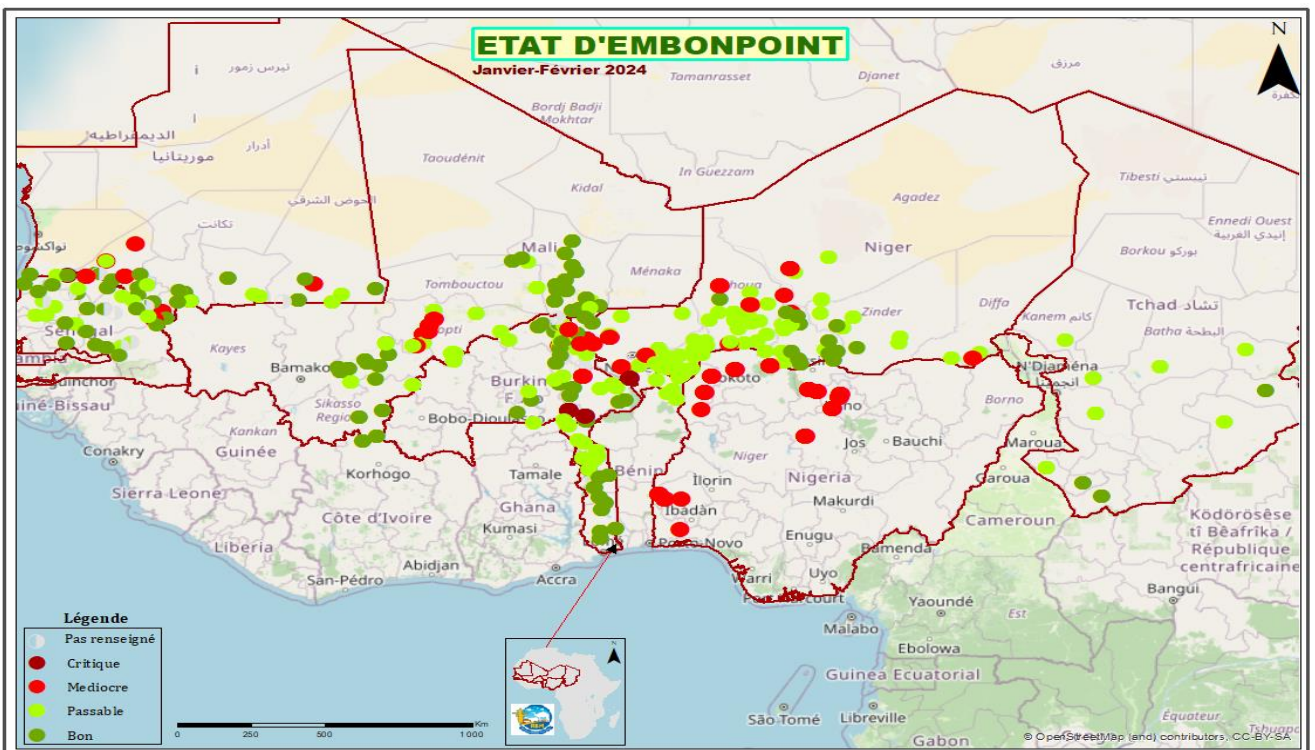


Figure n° 9 : Etat d'embonpoint sur 8 pays.

Des maladies animales ont été rapportées (177 cas) au niveau de plusieurs pays, notamment : (i) Togo (81 cas) ; (ii) Niger (60 cas) ; (iii) Mali (30 cas) ; et (iv) Tchad (4 cas). De l'avis des relais, l'état sanitaire des animaux est affecté par plusieurs phénomènes allant de simples épuisements, aux accidents et aux maladies pouvant entraîner des mortalités. Le Nigeria et le Tchad se singularisent par la bonne santé de la totalité de leurs cheptels, selon les témoignages des relais.

SITUATION DES MARCHES

PENUERIE DES ALIMENTS BETAILS

Au Burkina Faso, la pénurie des intrants alimentaires est enregistrée dans les trois régions où des données ont été collectées au cours de la période janvier-février 2024 (Sahel, Est et Centre-Sud). Au Mali, la pénurie est ressentie dans toutes les quatre régions ciblées par le dispositif de collecte des données (Gao, Mopti, Ségou et Sikasso). Au Niger, les relais rapportent l'existence d'une pénurie dans toutes les six régions ciblées, avec environ 167 fréquences.

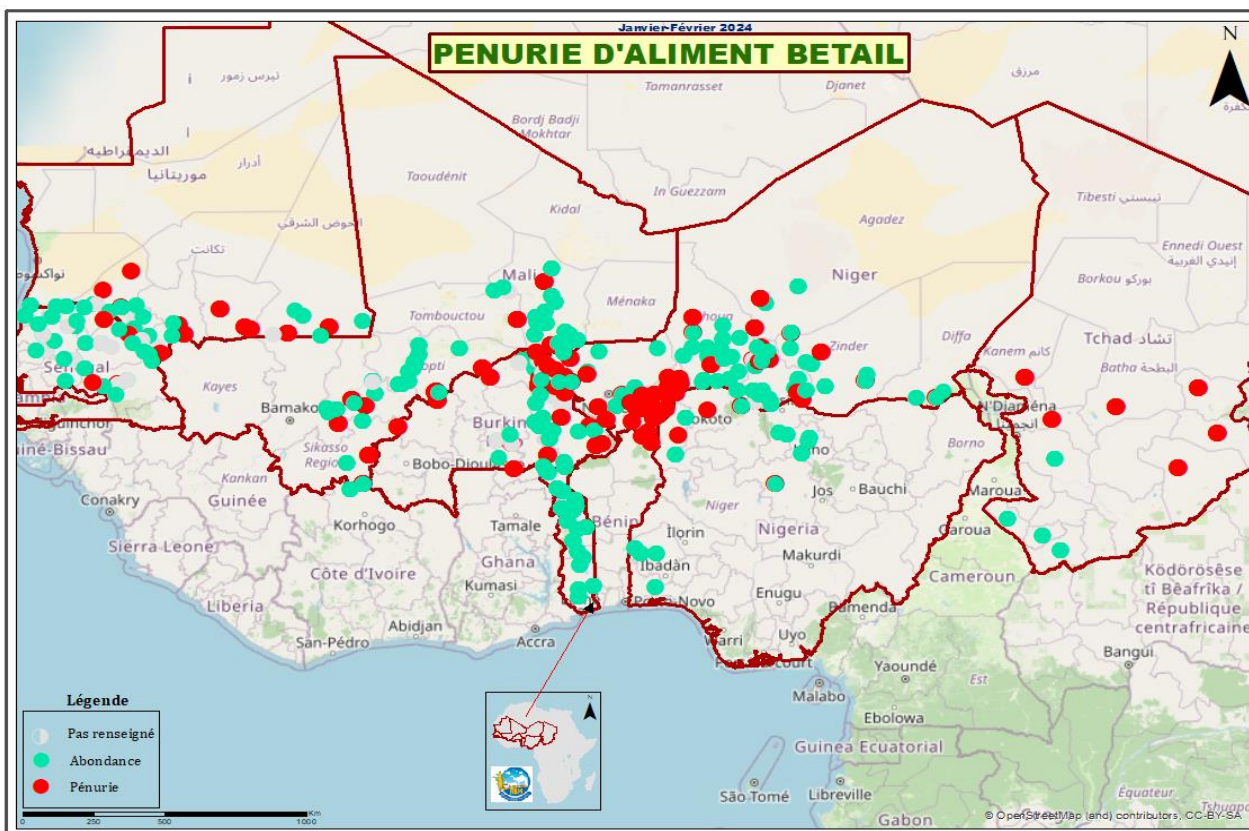


Figure n° 10 : Pénurie des aliments du bétail

La pénurie des aliments du bétail est durement ressentie au Niger, alors que son incidence affecte très peu les éleveurs du Sénégal. Globalement, l'analyse de la disponibilité des aliments du bétail révèle que 30% des localités suivies ont connu une pénurie d'intrants alimentaires au cours de la période considérée (figure n° 11). En plus de l'indisponibilité, les éleveurs ont été confrontés à la cherté des prix des aliments du bétail. La forte demande en aliments du bétail amène les commerçants à spéculer sur les prix et à concentrer les stocks dans les zones où les systèmes d'élevage sont orientés vers l'intensification.

EVOLUTION DU PRIX DE VENTE DES ANIMAUX

Les données collectées font ressortir des résultats intéressants en termes d'augmentation des ventes d'animaux au Niger et au Togo. Dans le même temps, ces pays ont enregistré une baisse des prix de l'ordre de 45% et 28% (gros et petits ruminants). Selon les témoignages des relais, la diminution est d'environ 10% en Mauritanie.

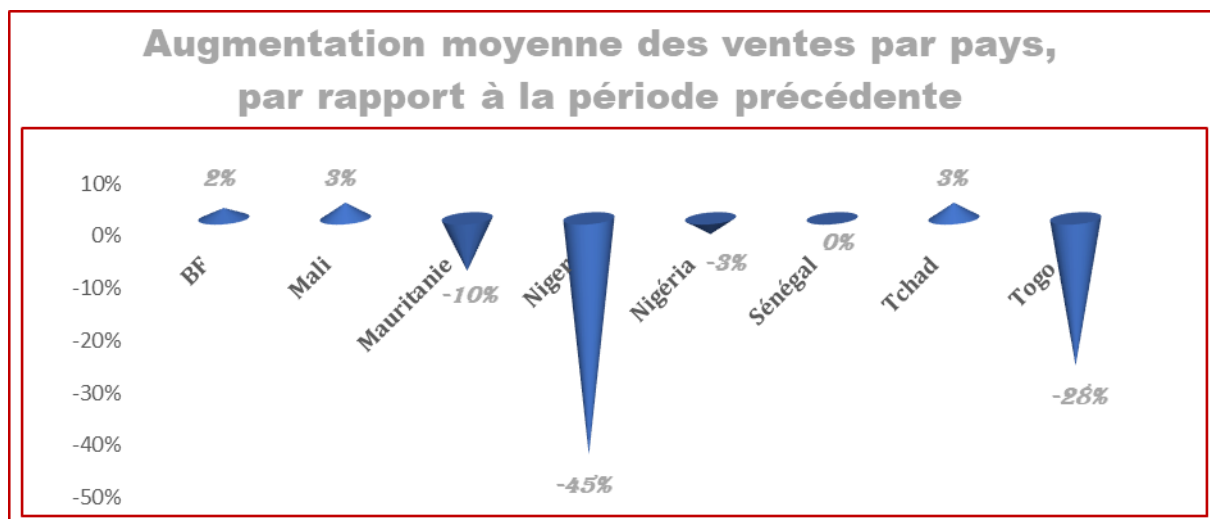


Figure n° 11 : Augmentation des ventes au cours de la période de janvier-février 2024

PENURIE DES ALIMENTS BETAILS

Il ressort de l'analyse comparative des données portant sur les prix des ruminants par pays au cours des deux périodes (novembre-décembre 2023 et janvier-février 2024) que :

- Le niveau des prix du bétail a augmenté au Burkina Faso, au Mali, et au Tchad ;
- Les cours ont baissé en Mauritanie, au Niger, au Nigéria, au Sénégal et au Togo ;
- La baisse des prix a atteint un niveau record au Niger.

Il faut signaler que la collecte des données n'a pas été réalisée au cours de la période considérée en Côte d'Ivoire et au Bénin.

Les prix des caprins, ovins, aliments du bétail et céréales (sorgho, mil, riz) sont indiqués dans la figure ci à droite. On constate qu'entre janvier et février 2024, le prix des aliments du bétail n'a pas connu une augmentation considérable. En revanche, les cours des ovins et des caprins ont augmenté respectivement de 13 et 17%.

	Novembre à Décembre	Janvier à Février
CAPRIN 	24 400 F	28 700 F
OVIN 	52 400 F	60 250 F
ALIMENT 	11 500 F	11 800 F

récap

- La période de Janvier à Février est une période de hausse des prix en général.
- Le Togo, suivi du BF & du Sénégal sont les trois pays où les prix sont les plus élevés.
- La Mauritanie & le Tchad enregistrent les prix les moins disant sur le marché.
- Le Mali, le Nigéria & le Niger enregistrent les prix au juste milieu

Figure n° 12 : Prix moyen comparatif du bétail et de l'aliment bétail

Il convient de mentionner qu'avec la fin de la pandémie de la COVID-19, la collecte des données sur les prix de certaines denrées telles que le savon et le sucre ne présente plus d'intérêt.

Comparativement à la période précédente, les prix de certaines céréales (mil, sorgho et maïs) ont connu une baisse, tandis que celui du riz a connu une hausse. La hausse du niveau moyen du prix des denrées alimentaires a concerné principalement le Tchad, le Burkina Faso et le Nigeria. Le Burkina Faso se distingue des deux autres pays par le fait qu'il enregistre le niveau le plus élevé des prix des denrées alimentaires. En résumé, les termes de l'échange bétail/céréales restent toujours en défaveur des éleveurs. À l'échelle régionale, le revenu moyen procuré par la vente d'un caprin qui rapporte en moyenne 24 400 F CFA ne permet pas d'acheter un sac de mil de 100 kg d'une valeur moyenne régionale de 40 400 F CFA.

	Novembre- Décembre 2023	Janvier- Février 2024
Mil	350 F	325 F
Sorgho	290 F	275 F
Maïs	355 F	290 F
Riz	1 100 F	1 400 F

Figure n° 13 : Pénurie des aliments du bétail

ALERTES DE LA PERIODE

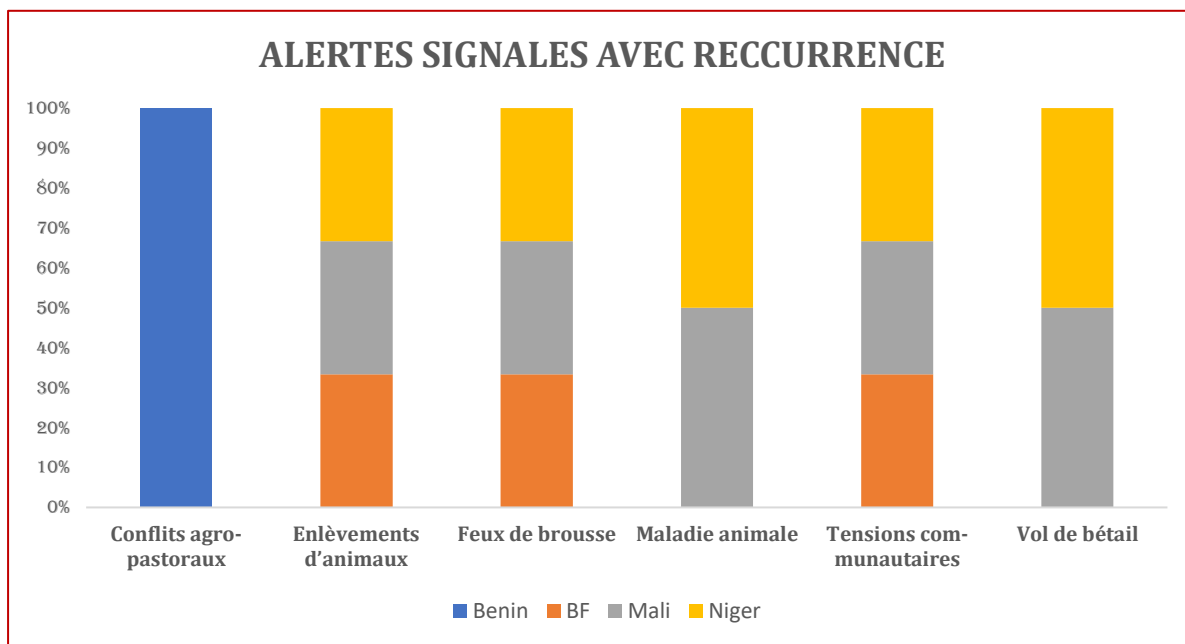


Figure n° 14 : Types d'alertes récurrentes et signalées par pays.

CONCLUSIONS

Les initiatives développées par le RBM au cours de la période considérée ont permis d'enregistrer des acquis qui se sont traduits par :

- La vaccination de 116 309 animaux au Niger et au Mali (dont 33 333 gros ruminants) ;
- L'appui aux éleveurs pour l'obtention de 5 692 CIT au Niger ;
- Le soutien à 3 148 personnes au Niger (dont 1 262 femmes) pour l'obtention de leurs cartes d'identité ;
- L'implantation de 6 forages pastoraux (4 au Niger, 1 au Burkina Faso et 1 au Mali (Gao).

Quoiqu'importants, ces acquis ne doivent pas faire perdre de vue le fait qu'il reste encore des efforts considérables à fournir. La situation indique clairement une situation de stress pastoral qui va empirer pendant la période de soudure les mois suivants. En effet, la persistance de termes de l'échange défavorables à l'élevage fait peser une forte pression sur les budgets des ménages pastoraux et tend à réduire leurs capacités de résilience. Face à de tels défis, il s'avère indispensable d'impulser une dynamique de concertation, afin de permettre aux acteurs de développer une réflexion concertée sur des solutions idoines. Pour qu'elles soient réellement efficaces, ces solutions devraient s'intégrer dans un plan d'action de réponse adéquate et inclusive qui devrait être aligné sur les priorités définies par les pays.

RECOMMANDATIONS

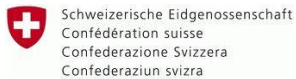
Dans l'immédiat, il conviendrait de mettre en œuvre les recommandations suivantes :

- Elaborer et mettre en œuvre des plans de réponses rapides et adaptées à la soudure pastorale en :
 - Poursuivant et augmentant l'assistance humanitaire aux ménages d'éleveurs vulnérables ;
 - Incluant l'aliment bétail dans les chaînes d'approvisionnement les zones d'insécurité et en assurant la fourniture d'aliments bétail à un prix subventionné
- Consolider le dispositif de surveillance pastorale en renforçant les capacités de l'équipe de la veille pastorale et en améliorant la digitalisation des informations collectées.

Réalisé avec l'appui technique et financier



Investir dans les populations rurales



Direction du développement et de la coopération DDC



TROIS FRONTIÈRES

INFORMATIONS ET CONTACTS



WWW.MAROUBE.COM



+22720741199

ADRESSE: DAR ES-SALAM NIAMEY